Russie qu'elle ne s'engage pas dans ce conflit.

« Les prolétaires de Grande-Bretagne et d'Italie, de leur côté, appuieront également de toutes leurs forces.

« Le Congrès, convoqué d'urgence à Paris, sera l'expression vigoureuse de cette volonté pacifique du prolétariat mondial ».

Voici le second ordre du jour :

« Le Bureau socialiste international félicite chaleureusement le prolétariat de Russie de son attitude révolutionnaire et l'invite à persévérer contre le czarisme dans ses efforts héroïques qui constituent une des garanties les plus efficaces contre la menace de la guerre mondiale ».

Dans notre Région

Pas de manifestations dans le Nord

UN MANIFESTE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS

Il n'y aura pas de manifestations contre la guerre, dans le Nord : ainsi en a décidé l'Union Départementale des Syndicats. Un meeting avait été prévu à Lille, mais il a été interdit par l'autorité supérieure.

L'Union Départementale a résolu de s'en tenir à une protestation énergique contre la guerre, sous forme de manifeste.

Voici la note que nous communique Saint-Venant, secrétaire de l'U. D. :

« Le bureau de l'U. D. s'est réuni afin d'examiner la situation créée par l'imminence de la déclaration de guerre ; le secrétaire a fait l'exposé de la résolution présentée par la C. G. T. Un meeting avait été décidé, mais il a été interdit par l'autorité supérieure.

« L'U. D. adresse donc aux secrétaires de syndicats un ordre du jour qu'ils soumettront à leurs commissions ».

Le manifeste de la C. G. T. dit en résumé que la protestation populaire doit s'élever contre les instigateurs de la guerre.

L'ordre du jour de l'U. D. rappelle cette intention et dit notamment :

« Les Syndicats ouvriers du Nord, tout en regrettant de ne pouvoir manifester par des meetings leur opposition à la guerre, approuvent le manifeste confédéral, maintiennent leur confiance dans le prolétariat universellement organisé pour briser l'élan des forces déchaînées de l'impérialisme et s'élevant contre les tentatives de conflagration européenne, crient : « A bas la guerre ! »

La situation à Lille

Le commerce lillois se ressent quelque peu de la situation actuelle.

Les habitants qui jugent utile de prendre certaines précautions réduisent leurs achats divers pour limiter leurs dépenses en approvisionnements de garde-manger. Les épiciers font des affaires d'or !

Ce qui se vend actuellement à Lille de conserves, de légumes secs et de biscuits est incalculable.

La difficulté du change des billets de banque amène dans les transactions une certaine gêne qui n'a aucune raison d'être et qui pourrait facilement être évitée.

Les retraits à la Caisse d'Epargne continuent à s'effectuer, nombreux.

Devant les endroits où sont affichées, au fur et à mesure de leur réception, des dépêches apportant des nouvelles plus ou moins exactes, des groupes compacts de badauds ne cessent de stationner.

On donne son opinion, on discute avec animation.

Hier, beaucoup de familles lilloises qui étaient en villégiature à la mer ou à la campagne, sont rentrées.

Par contre on a enregistré le départ de nombreux belges rappelés par le gouvernement militaire de leur pays.

Au cours d'une réunion du Conseil d'administration municipal, il a été procédé à la formation de plusieurs commissions destinées à prendre des mesures pour assurer le ravitaillement et la police de la ville, en cas tout à fait improbable d'événements graves.

Contre la guerre

Des manifestations en faveur de la paix ont eu lieu ou s'organisent un peu partout dans la région.

A LENS, deux mille travailleurs ont manifesté hier dans le plus grand calme en faveur de la paix.

Un meeting eut lieu à l'issue de la manifestation à la Maison syndicale ; un ordre du jour hostile à la guerre y fut voté.

A GARVIN, la Fédération socialiste organise une manifestation qui aura lieu aujourd'hui à cinq heures, sur la Grand'Place.

A HENIN-LIETARD, les sections de Dourges, Noyelles-Godault, Montigny-en-Gohelle, sont invitées à se rendre à 5 heures et demie avec leurs drapeaux, sur la Grand'Place, où doit avoir lieu une manifestation suivie d'une conférence sur les « conséquences d'une guerre ».

A FOURMIES, la Section d'Anor-Fourmies de la Ligue des Droits de l'Homme a voté un ordre du jour en faveur de la paix.

A DUNKERQUE

LES MARINS REINTÈGRENT LEUR BORD

Dans l'après-midi, les marins ont reçu l'ordre de réintégrer leur bord.

Cette nouvelle, dès qu'elle a été connue en ville a causé une certaine émotion.

dans les rues et l'événement a été longue-

Des groupes se sont rapidement formés ment commenté.

Une grande animation règne en ville.

A Valenciennes

Les semeurs de panique

LE DIRECTEUR D'UN ETABLISSEMENT DE CRÉDIT EST L'OBJET D'UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE POUR AVOIR AFFICHÉ DES FAUSSES NOUVELLES

Nous avons déjà signalé la grosse émotion causée à Valenciennes et dans la région par les incidents austro-hongrois.

Cette émotion fut provoquée et est entretenue par certains établissements de crédit qui affichent durant toute la journée des télégrammes plus ou moins alarmants et aussi plus ou moins inexacts.

Il y a quelques jours, une intervention eut lieu, croyons-nous savoir, auprès des directeurs des succursales de banques pour qu'aucune information n'ayant pu être vérifiée et susceptible d'inquiéter l'opinion ne soit publiée.

La promesse avait été donnée. Il ne semble pas qu'on l'ait tenue.

Et jeudi vers deux heures de l'après-midi, on placardait sous le vestibule d'un de ces établissements la dépêche suivante :

« Rupture des relations austro-russes

Ni par ses actes, ni par ses instructions, le comité de Szapary n'a rien fait qui soit de nature à les améliorer. »

Il est inutile d'en souligner la gravité. La rupture des relations austro-russes, c'était la guerre européenne prochaine.

En quelques minutes, cette nouvelle se répandit dans la ville, provoquant une fois encore un très vif émoi.

M. Cauwès, sous-préfet, en fut informé et s'empressa d'intervenir.

Il signala au directeur de la banque tout le danger qu'il y avait à publier de telles fausses nouvelles.

Quelques instants après, le télégramme était retiré.

Afin d'éviter le retour de tels incidents, M. le Sous-Préfet a cru néanmoins devoir demander au Parquet d'ouvrir une information.

Voici d'ailleurs la note qui nous a été communiquée dans la soirée :

« Le Sous-Préfet de Valenciennes a signalé cet après-midi au Procureur de la République aux fins de poursuites la direction d'une succursale de Valenciennes d'un établissement de crédit qui a affiché des fausses nouvelles qui ont, à tort, inquiété l'opinion. »

M. Caudron, substitut du Procureur de la République, a saisi M. Vermeulen, juge d'instruction par intérim et M. Saint-Raymond, commissaire central enquête.

Le directeur de cet établissement de crédit tombe sous le coup de l'article 27 de la loi du 29 juillet 1881, ainsi conçu :

« La publication ou reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 5 francs à 1.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, lorsque la publication ou reproduction aura troublé la paix publique ou qu'elle aura été faite de mauvaise foi. »

Souhaitons que la menace de ces pénalités incitera nos semeurs de panique à plus de réflexion.

Il n'est pas de moyen qu'on n'ait négligé pour alarmer notre population :

On a laissé entendre que la situation était beaucoup plus grave qu'on l'avouait et on a colporté des nouvelles que l'on devait démentir quelques heures plus tard ; — on a affirmé qu'en cas de guerre les billets de banque perdraient toute leur valeur et on les a refusés en paiement.

De quel singulier patriotisme font preuve ces gens qui sèment la panique pour le plus grand profit de leurs combinaisons financières !

Il est permis d'espérer que notre population, éclairée par cet incident, accueillera désormais avec plus de calme et aussi avec plus de scepticisme des télégrammes fabriqués dans les cabinets des financiers.

P. D.

Ne dédaignez pas vos billets de banque

Ils sont garantis par cinq milliards d'encaisse à la - Banque de France -

50 MILLIONS REMBOURSÉS EN DEUX JOURS. — DES COUPURES DE 5 ET 20 FRANCS EN CIRCULATION

Quelle étrange conduite est celle de certaines gens. Ils refusent des billets de banque, de ces beaux et bons billets bleus et roses qui ont fait — si j'ose dire — le bonheur de tant de générations.

— Nous voulons de l'or... N'en fut-il plus au monde ! répondent les égarés qui repoussent d'une main fébrile les billets qu'on leur tend.

Les honnêtes papiers à vignette de la Banque de France ne méritent pas qu'on les traite ainsi. Une légende qui a pris naissance, on ne sait comment, fait croire au public qu'en cas de crise inférieure du pays un billet de banque ne vaudrait plus rien... Quelle erreur !

Un billet de la Banque de France, c'est une valeur toujours payable à vue aux guichets de notre établissement national de crédit : c'est un bon représentatif d'un encaisse réel, c'est un titre qui a toujours plus que son équivalent en espèces dans les caves de la Banque de France.

Ce qui prouve à tous les gens de raison la confiance énorme qu'il faut avoir dans la valeur constante du billet de banque, c'est ce fait que depuis quelques jours on paie à guichets ouverts, dans les succursales de la Banque de France, à tous les porteurs de billets qui se présentent et demandent des espèces en échange du papier.

Qu'un citoyen assez heureux pour détenir dans son portefeuille quelques billets de mille, prenne la précaution, devant les difficultés du change dans le commerce, de changer ses « gros » billets contre des « coupures » de cent ou de cinquante, cela s'explique. Mais que le public n'aille pas imaginer que les « faciots » soient devenus sans plus de valeur que les papiers à pommes de terre frite ! Il y a huit jours, souvenez-vous, vous vous seriez battus pour en avoir !

La Banque de France est prête d'ailleurs à rassurer pleinement tous les « apeurés ».

— « Nous remboursons tous les billets qu'on apporte à nos guichets, m'a dit hier soir M. Gréau, directeur de la succursale de Lille de la Banque.

» S'il fallait rembourser tout ce que nous avons de billets en circulation dans le monde entier nous le ferions — en toute circonstance. — Vous pensez bien que je n'avance pas cela à la légère...

» Les derniers chiffres de l' « encaisse » de la Banque de France publiés par le « Journal Officiel » de ces jours-ci étaient :

4 milliards 105 millions en or,
et 640 millions en argent,
soit 4 milliards 745 millions d'encaisse en numéraire.

» Tout cela est dans les coffres-forts de la Banque et représente au delà de la valeur des billets mis en circulation...

— « La Banque possède, du reste, encore d'autres garanties...

— « Certes, je ne vous parle pas de la somme considérable des valeurs en portefeuille, des avances...

« La confiance dans notre crédit qui est un peu le crédit français, mais elle est énorme ! Jamais le billet de banque n'a perdu un sou de sa valeur. C'est un instrument de crédit supérieurement apprécié à l'étranger.

« On voudrait bien avoir beaucoup de nos billets, hors de nos frontières, croyez-le...

« Il y a, en ce moment, chez nous un désir de réaliser en or, en argent qui dépasse les limites du raisonnable. Nous y faisons face aisément. Cela rassurera l'opinion.

— « On vous demande plus d'or que d'argent, sans doute...

— « C'est inouï ! Un monsieur s'est présenté à nos guichets et a réclamé 25.000 francs d'or en échange de billets. Si tout le monde avait de telles prétentions nous ne pourrions pas en donner aux plus modestes porteurs de coupures. Nous avons refusé, du reste, de tout payer en or. Nous voulons donner, à nos clients, une satisfaction égale. Sur mille francs on paie deux ou trois cents francs en or ; le reste en argent...

« Notez que c'est un préjugé absurde que de vouloir de l'or à tout prix !

« Admettez une seconde — hypothèse, simple hypothèse — que la situation soit devenue plus grave, que les paiements se fassent dans des conditions difficiles. Les commerçants un peu gênés seraient privés de monnaie. Avec 20 francs en or vous ne pouvez rien acheter puisqu'on ne peut vous rendre l'appoint. Avec des pièces de 5 fr. vous achetez commodément. »

« Et des écus, des pièces de 1 fr. et de 0,50, on en met à nos guichets à la disposition du public, tant qu'il en veut...

« Toute la journée ! Aujourd'hui nous avons fermé les portes de la succursale à 4 heures, pour laisser au personnel le temps d'achever les paiements et de préparer l'échéance de demain.

— « L'échéance se prépare-t-elle dans des conditions satisfaisantes ?

— « Mais oui. Tout se passera bien. N'exagérons pas l'émoi d'un instant. *On a changé mercredi à nos guichets pour 23 millions de billets divers et aujourd'hui jeudi pour 25 millions. Environ 10 millions sont payés pour Lille seulement. C'est vous dire comment nous allons dans une large mesure à rassurer le public sur notre crédit. Et nous continuerons...*

« Il n'y a qu'un malentendu, au fond de tout cela. Je vais vous en donner un exemple. Dans une grande entreprise publique, aujourd'hui, à Lille, un employé maladroit a refusé un billet de banque de cinquante francs. Immédiatement, émoi dans le public.

« Je me suis mis, aussitôt que prévenu de ce fâcheux incident, en rapport avec l'administration intéressée et je lui ai fait tenir pour 50.000 francs de numéraire.

« On n'a qu'à nous demander ce que l'on veut. Nous ferons face à tout... »

Il convient d'ajouter qu'à partir d'aujourd'hui le Conseil d'Administration de la Banque de France, pour faciliter les transactions va mettre en circulation à ses guichets des succursales, des COUPURES de 5 francs et de 20 francs.

C'est là une innovation qui rendra plus aisés les échanges du commerce. Est-il besoin d'ajouter que ces coupures, comme celles de 50 francs, de 100 francs et tous les billets de la Banque de France seront toujours remboursables en numéraire aux guichets de la Banque.

Le public doit enfin se ressaisir un peu... et désirer, comme vous et moi, d'avoir beaucoup de billets en caisse. Le vrai mal, c'est surtout de ne pas en posséder !

ALEX WILL.

Dans la Région

Chronique Electorale

L'Election Sénatoriale du 2 août

Nous nous excusons de ne pouvoir publier qu'en cinquième page une très intéressante lettre du docteur Labbe, président du Groupe radical de Roubaix, au sujet de l'élection sénatoriale du 2 août et des attaques dont il a été l'objet en même temps que le docteur Défontaine.

Nous avons reçu du Comité électoral du docteur Défontaine une autre communication que nous publions ci-dessous.

Tribune radicale

Un peu de franchise

C'est une tactique bien connue des gens de mauvaise foi que celle qui consiste, lorsqu'on se sent mouvoir, à essayer de moucher ses adversaires.

Les amis de M. Dehove, — M. Dehove lui-même peut-être, — ne manquent pas à la tradition. Sachant tout ce qu'on peut leur reprocher des compromissions à droite, ils exhument une vieille histoire qui date de 21 ans contre notre ami, le docteur Defontaine, candidat de la Fédération Radicale et Radicale-Socialiste.

Ils accusent le docteur Defontaine d'avoir été soutenu à cette époque par un journal clérical « La Croix de la Sambre ».

Nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux des gens de bonne foi l'affiche par laquelle, avant l'élection, le citoyen Defontaine répondit à la manoeuvre inqualifiable tentée contre lui :

REPONSE A UNE MANŒUVRE HONTEUSE

Electeurs,

Depuis un mois les amis de M. Herbecq s'efforcent de surprendre votre bonne foi à l'aide d'insinuations calomnieuses dont vous avez déjà fait justice.

Parce que la « Croix de la Sambre » a publié des articles favorables à ma candidature, on voudrait me faisse passer à vos yeux pour un faux républicain et un clérical avéré.

Electeurs,

Vous me connaissez. Vous avez pu me juger à mes actes depuis douze ans que je vis au milieu de vous. Vous savez si jamais j'ai tenu la conduite d'un réactionnaire et d'un clérical.

Je vous rappelle, d'ailleurs, que j'ai inscrit dans mon programme LA SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT ET LA SUPPRESSION DU BUDGET DES CULTES, deux réformes importantes sur lesquelles M. Herbecq, qui m'accuse de cléricalisme GARDE PRUDEMMENT LE SILENCE.

Quant à la « Croix de la Sambre », je ne peux l'empêcher de mener la politique qui lui convient, ni même de faire le jeu des patrons et de mon concurrent opportuniste, en ayant l'air de soutenir ma candidature.

Je n'ai jamais eu aucun rapport avec la « Croix de la Sambre ». Je n'ai pas sollicité son concours et je n'ai que faire des compliments qu'il lui a plu de m'adresser.

Du reste, s'il suffit, pour être taxé de cléricalisme, d'un article plus ou moins élogieux de la « Croix de la Sambre », je ne suis pas le seul à mériter les injures de mes adversaires.

Clérical aussi l'honorable M. Sculfort, conseiller général, à qui la « Croix de la Sambre » déclarait, le 31 juillet 1892, un article d'une rare bienveillance, duquel je détache le passage suivant :

« Depuis douze ans, M. Henry (sic) Sculfort » est le représentant du canton de Maubeuge » au Conseil général, et nous nous plaisons à » reconnaître qu'il doit surtout à son talent » et à sa haute intelligence des affaires la » place honorable qu'il s'est faite dans notre » assemblée départementale.

» Nous avons lu attentivement sa profession » de foi : NOUS L'APPROUVONS PRESQU'EN » TIER ! »

Les amis de M. Herbecq ont-ils reproché alors à M. Sculfort d'être un clérical ? Non, que je sache.

Electeurs,

Vous ne serez pas dupe de la mauvaise foi de mes adversaires. Vous vous rendrez compte qu'ils n'ont engagé leur campagne de calomnies et de mensonges que parce qu'ils se sentaient incapables DE DEFENDRE LES VOTES DE LEUR CANDIDAT et M. Herbecq de discuter loyalement mon programme.

Vous affirmerez votre mépris pour d'aussi pitoyables manœuvres en acclamant sur mon nom LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ET ANTI-CLERICALE.

Docteur DEFONTAINE.

Louvroil, le 19 août 1893.

On ne peut être plus précis et il faut vraiment une âme jésuitique pour tirer parti de l'article publié en août 1893 par la « Croix de la Sambre », en s'obstinant soigneusement de faire connaître la réponse qui suivit immédiatement.

Defontaine n'a pas hésité à désavouer le patronage déshonorant du journal clérical de 1893.

Nous sommes obligés de constater que M. Dehove, depuis plusieurs élections, se laisse complaisamment aider dans la politique de conservation à droite qu'il fait en ce moment, par toute la presse cléricale.

Aux élections cantonales, à la dernière élection législative, il a accepté sans sourciller, pour ses amis et pour lui, l'appoint peu rehaussant pour le soi-disant républicain qu'il prétend être du « Grand Echo », de « La Dépêche », et de « La Croix du Nord ».

Nous sommes encore à attendre sa protestation.

Et encore aujourd'hui, à l'occasion de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu dimanche prochain, M. Dehove sourit béatement à la lecture des articles de la « Dépêche », qui n'attaque que ses concurrents.

Nous nous bercions encore de l'espoir de voir le « vieux républicain » Dehove repousser du pied les voix des amis du journal clérical.

M. Dehove se tait ; il escompte le concours des cléricaux en sa faveur.

Il lui plaît de déshonorer la fin d'une existence par une palinodie politique.

Libre à lui !

Le Comité électoral Radical-Socialiste.

(Voir en cinquième page la lettre du Docteur Labbe de Roubaix).

A Roubaix

Le "Bat d'Aff" meurtrier

UN DRAME DE L'IVRESSE. — TUE A COUPS DE REVOLVER. — LE COUPABLE ARRETE

Nous avons dit hier matin que la police recherchait des noctambules qui avaient tiré des coups de revolver rue des Filatures.

Cette information de peu d'intérêt devait le soir même prendre une singulière importance comme on le verra par le récit suivant :

ON S'AMUSE !

M. Appert, commissaire de police du 3e arrondissement, ayant, ainsi que nous l'avons signalé hier, ouvert une enquête pour rechercher les auteurs des coups de revolver tirés rue des Filatures, parvint à établir, avec le concours du service de la Sûreté, que les noctambules étaient Victor Strassel, 29 ans, teinturier, demeurant rue Decrême, 68, et Raymond Maes, 25 ans, apprêteur, demeurant rue des Filatures.

Les deux hommes qui étaient « en bombe » avaient passé rue de Magenta, rue Bernard et rue des Longues-Haies. Ils avaient un peu partout tiré des coups de revolver, notamment dans la vitrine de l'estaminet Léon Desprez, rue des Longues-Haies, 99, et leur passage rue des Filatures n'avait été signalé à la police que parce que, dans cette rue, ils avaient brisé un carreau chez M. Bossuyt, loueur de voitures.

Le revolver appartenait à Victor Strassel et celui-ci n'ayant plus de cartouches en avait acheté une boîte de dix chez M. Paul Pagie, armurier, rue de Lannoy.

ON SE DISPUTE

Quand on s'amuse on boit et quand on boit on devient irritable. Strassel et Maes subirent cette loi alors que, vers huit heures et demie du soir, il se trouvaient rue de Condé.

Que se passa-t-il exactement ? Il est difficile de le dire. Strassel, paraît-il, aurait voulu épouser la jeune sœur de Maes et ce dernier, objectant que sa sœur n'avait que 16 ans, ne voulut pas entendre parler de ce projet. Toujours est-il que le revolver ayant passé successivement de Strassel à Maes et de Maes à Strassel, celui-ci tira sur son camarade à plusieurs reprises.

Atteint, peu grièvement d'ailleurs, au côté droit du front, Maes s'enfuit et courut se réfugier chez ses parents, rue Delezenne, cour Deblauw.

Pendant ce temps, des passants s'efforçaient de maîtriser Strassel et de le désarmer.

BLESSÉ A MORT

La mère de Maes, en le voyant rentrer blessé, le conduisit à l'herboristerie tenue par Mlle Alice Rosier, au coin de la rue du Pile.

A peine étaient-ils entrés, n'ayant même pas eu le temps de refermer la porte, que Strassel, lequel avait réussi à se dégager et s'était élancé à la poursuite de Maes, apparut sur le seuil de l'officine.

Ce fut bref. Il leva son revolver, visa une seconde et fit feu. Maes s'écroula ; il avait reçu dans l'œil gauche la balle qui avait ensuite pénétré dans le cerveau.

Au bruit de la détonation, l'herboriste et les membres de sa famille se précipitèrent mais n'osèrent intervenir.

L'ARRESTATION

Cependant une patrouille d'agents, de service dans le quartier, avait été mise au courant de la scène qui s'était déroulée peu d'instants auparavant rue de Condé.

Les policiers, les agents Deudauw et Ducroquet, étaient à la recherche des deux hommes quand ils entendirent un nouveau coup de feu. Guidés par le bruit ils arrivèrent à l'herboristerie presque aussitôt après le drame.

En les voyant, Strassel jeta son revolver dans le fil d'eau et se laissa emmener sans résistance. Conduit au commissariat de police de la place Chaptal, il fut interrogé par M. le commissaire Buchart.

Son arme, un revolver à broche du calibre 7, ne contenait plus que des douilles vides. Elle fut saisie comme pièce à conviction.

L'ENQUÊTE

Après avoir interrogé le meurtrier, M. Buchart se rendit sur les lieux du drame. Le magistrat entendit successivement Mlle Alice Rosier, l'herboriste ; un parent de celle-ci : M. Henri Leclercq ; la servante Valentine Lepot et plusieurs autres personnes parmi lesquelles M. Buzant. Ce dernier, le seul dont le témoignage ait quelque importance, déclara qu'il avait vu Strassel, passant en courant devant l'estaminet Pluquet, rue de Condé, glisser une cartouche dans le barillet de son revolver.

Egalement interrogée, la mère du blessé ne put que confirmer le récit ci-dessus. Trois des frères de la victime furent entendus à leur tour. Ils racontèrent comment Victor Strassel, rentré récemment des « bat. d'Af. », était entré en relations avec la famille Maes en venant apporter des nouvelles d'un fils actuellement soldat au Maroc et comment il s'était plus spécialement fait un ami de Raymond Maes qui devait devenir sa victime.

LE BLESSÉ MEURT A L'HOPITAL

A onze heures du soir, M. le docteur Dispa vint donner ses soins au blessé. Celui-ci perdant beaucoup de sang par les narines, le praticien, redoutant une fracture du crâne, le fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternité.

Jeudi, à cinq heures et demie du matin, l'infortuné jeune homme rendit le dernier soupir malgré les soins qui lui furent prodigués.

LE MEURTRIER

Victor Strassel, qui a passé huit ans dans une maison de correction, a fait neuf ans de travaux publics.

Rentré récemment, il commença par travailler régulièrement dans une teinturerie et il « mit de côté » 200 francs. A partir de ce moment, il quitta l'établissement où il était occupé et se mit à boire. Il était très lié avec Raymond Maes qu'il devait pourtant tuer, comme on l'a vu, dans un moment de folle exaspération et sous l'empire de la puissance étrange et formidable du criminel Alcool.

A HARNES

C'ETAIT UN MEURTRE

LE CADAVRE DE L'AUTRICHIEN EST RETROUVÉ DANS LE CANAL

Nous avons relaté dans un précédent numéro la disparition de l'autrichien Miskel Hendrijcks qui, attaqué par un groupe de jeunes gens, à la suite d'une agression qu'il avait lui-même commise, fut roué de coups. Ceux qui l'avaient frappé se bornèrent à affirmer qu'après avoir constaté que leur victime gisait inanimée sur le sol, l'avaient relevée et l'avaient transportée dans un champ d'avoine voisin de la route. Ils prétendirent qu'ils ignoraient complètement ce qu'était devenu le malheureux après qu'ils l'eurent abandonné et dont on ne retrouva pas le corps à l'endroit où ils l'avaient déposé. Seules, des traces sanglantes attestaient son passage.

Mais le brigadier Henriot qui avait de fortes raisons de soupçonner que les jeunes gens qu'il avait arrêtés cachaient une importante partie de la vérité, ouvrit une enquête qu'il mena avec la plus grande activité. C'est ainsi qu'il découvrit une piste qui partait de l'endroit où avait séjourné le corps de l'autrichien et qui, à travers les champs, se dirigeait vers le canal.

Dès lors il était permis de supposer qu'après avoir assommé Hendryck ses agresseurs l'avaient jeté à l'eau.

Cette hypothèse vient de se confirmer. En effet on a trouvé dans le canal, après plusieurs jours de recherches infructueuses, le corps de l'autrichien dont l'autopsie a été pratiquée. Elle a établi que Miskels Hendryck qui avait la tête en piteux état, avait été assommé et qu'on avait jeté à l'eau son cadavre.

Ainsi se trouve éclairci le mystère qui entourait la disparition de l'autrichien.

Rappelons que les jeunes gens arrêtés se nomment Renauld Emile, 20 ans, Delvallez Louis, 24 ans, Delvallez Fernand, 20 ans, Minneker Arthur, 19 ans et Delattre Louis, 24 ans.

Dernière Heure

LA GUERRE Austro-Serbe

Importantes conférences diplomatiques

L'espoir renaît

Vienne, 30 juillet. — **Il y a eu aujourd'hui une série d'importantes conférences entre les ambassadeurs des cinq grandes puissances accrédités à Vienne. On continue à envisager la possibilité de localisation de la guerre.**

Le bruit que la Russie mobilisait a couru aujourd'hui avec persistance. On disait également que l'empereur François-Joseph avait adressé une lettre autographe au tsar.

La « Wiener Allgemeine Zeitung » fait sur ces bruits toutes réserves dans une note officieuse. On constate que les nouvelles de Pétersbourg, de Berlin et de Londres comportent une légère reprise d'optimisme.

La situation, conclut-elle, n'a pas changé aujourd'hui, mais c'est déjà un résultat important, alors que cette journée est celle du lendemain de la déclaration de guerre à la Serbie.

Les hostilités

D'APRÈS UNE DÉPÊCHE AUTRICHIENNE TOUT S'EST BORNÉ JUSQU'A PRÉSENT A DES ESCARMOUCHES SANS IMPORTANCE.

Vienne, 30 juillet. — Comme on s'y attendait ici, étant donné l'état des choses, **les événements militaires se bornent jusqu'à présent à d'insignifiantes escarmouches.** Il y a déjà eu plusieurs fois des échanges de coups de fusil lors des mouvements de patrouilles le long des eaux qui séparent les deux pays mais ils n'ont pas causé de pertes notables.

Les petits combats qui ont eu lieu près du pont de Semlin ont eu un caractère un peu plus sérieux. Les Serbes ont comme on l'a déjà annoncé fait sauter ce pont dans la nuit de mardi à mercredi ; mais le résultat n'a pas été complet et les efforts faits par les Serbes pour achever leur œuvre ont été rendus infructueux par les avant-postes autrichiens appuyés par l'artillerie de terre et par celle des bateaux.

A Progor, sur la Save, une tentative faite par une bande de soixante irréguliers serbes pour traverser la rivière a échoué grâce à la vigilance des avant-postes autrichiens.

Enfin, l'artillerie autrichienne près de la rive, vis-à-vis de Valke Gradiste, a réussi à anéantir deux bateaux à vapeur serbes qu'on était en train d'armer.

On déclare à cette occasion que le public sera continuellement mis au courant de tous les événements importants du théâtre de la guerre par des communications officielles, qui auront seules le caractère de l'authenticité.

Le bombardement de Belgrade continue

Francfort, 30 juillet. — On télégraphie de Budapest à 1 h. 30, à la « Gazette de Francfort » :

Depuis hier soir les canonnières autrichiennes bombardent de nouveau Belgrade. Les tentatives des serbes pour faire sauter de nouvelles parties du pont sur la Save ont été repoussées.

Le bombardement de Belgrade s'est continué ce matin. La ville est en flammes.

Pendant la nuit un monoplan a survolé Belgrade, éclairant les positions des troupes avec un projecteur, puis est rentré à Nouesatz.

Manifestations chauvines à Vienne

Vienne, 30 juillet. — L'empereur est arrivé à midi à Vienne avec l'archiduc-héritier Charles-François-Joseph. Sur tout le parcours de la gare de Penzing au château de Schoenbrunn, se pressait une foule énorme attendant l'arrivée du souverain. On remarquait la présence des vétérans des pompiers, des sociétés et corporations avec drapeaux et musique. Lorsque le public a aperçu l'empereur, des vivats sans fin se font entendre. L'enthousiasme de la population a été indescriptible. Ces bruyantes manifestations ont continué sur tout le parcours de l'équipage de l'empereur. Le souverain, qui était profondément ému, a remercié la population de ses témoignages d'affectueux attachements. Les ovations ont été surtout chaleureuses lorsque le bourgmestre, qui était dans la cour du château à la tête des représentants de la municipalité, a salué l'empereur en exprimant les sentiments patriotiques immuables de la population.

Les manifestations ont duré encore plusieurs heures.

La panique en Belgique

Bruxelles, 30 juillet. — Le gouvernement belge vient de prendre un arrêté interdisant provisoirement les exportations de bestiaux, véhicules, céréales, etc...

La panique est tellement grande en Belgique qu'on refuse dans les cafés les billets de banque.

A la frontière allemande

Longwy, 30 juillet. — On annonce que la moitié de la garnison a été dirigée sur Virton et Hussigny, parce que les troupes allemandes ont été renforcées à Deutschet, vis-à-vis des deux localités françaises.

Le long de la frontière, la population française est très calme et a confiance dans la supériorité des armes françaises.

Les communications avec l'Est

Paris, 30 juillet. — Le bruit s'était répandu, ce matin, que les télégrammes privés, à destination de l'Est, n'étaient plus admis.

Nous avons demandé confirmation de cette nouvelle à l'administration, qui nous a répondu que la télégraphie privée était absolument libre comme à l'ordinaire, mais que les dépêches, surtout celles destinées aux régions de l'Est, pouvaient subir un retard assez important, en raison de l'encombrement causé par les télégrammes officiels.

Le remboursement dans les Caisses d'Epargne

ILS SERONT LIMITÉS A 50 FRANCS PAR QUINZAINE ET PAR DÉPOSANT

Paris, 30 juillet. — En raison des circonstances actuelles, le Gouvernement a été amené à recourir à une mesure que doivent bien connaître les déposants des caisses d'épargne, parce qu'elle est prévue sur tous les livrets et qu'on appelle « les clauses de sauvegarde.

On sait, en effet, que l'après l'article 3 de la loi du 20 juillet 1895, sur les caisses d'épargne, un décret rendu sur la proposition des Ministres des Finances et du Travail — le Conseil d'Etat entendu — peut limiter les remboursements à une somme de 50 francs par quinzaine et par déposant.

Un décret du Conseil d'Etat vient de rendre immédiatement exécutoire cette disposition de la loi. Comme conséquence de cette mesure, les remboursements à vue sont supprimés. Dorénavant les remboursements dans les limites de 50 francs ne seront effectués que 15 jours après la demande, conformément du reste à la loi. Les déposants qui, pour une raison quelconque, ne pourraient se présenter en personne à la caisse d'épargne, peuvent charger un membre de leur famille ou une personne quelconque porteur d'une simple lettre de toucher successivement un à compte de 50 francs.

Dans les couloirs de la Chambre

PRÊTS A TOUT, ON ESPÈRE TOUJOURS QUE LA RAISON PRENDRA LE DESSUS

(De notre rédacteur parisien)

Paris, 30 juillet. — Visages graves, poignées de mains vigoureuses accompagnées de quelques mots, toujours les mêmes : cette fois-ci, ça y est !...

Tel était hier à deux heures l'aspect du Pas-Perdus de la Chambre. Pourquoi ? Y avait-il des nouvelles sérieuses plus particulièrement graves ? Non, mais en ces matières les impressions dépassent les raisonnements.

Le point précis sur lequel les conversations se donnaient libre cours c'était la fausse nouvelle de la mobilisation de quatre classes lancée par un journal de midi. Il y avait unanimité absolue pour juger très sévèrement une pareille manœuvre. Chose curieuse, à la même heure paraissait dans un journal allemand une note annonçant la mobilisation allemande.

Cette feuille a, d'ailleurs, été saisie comme l'a été la feuille française.

A la suite de cet incident, les directeurs des journaux ont été convoqués au Ministère de l'Intérieur et, d'un commun accord, il a été entendu que seules les notes officielles communiquées par le Gouvernement seraient publiées au sujet des décisions prises par les ministres.

Les sentiments pessimistes qui se manifestaient étaient surtout basés sur une certaine note d'Allemagne et de Russie, note que l'on interprétait comme un ultimatum inacceptable.

Vers 5 heures, voici M. Malvy, Ministre de l'Intérieur, qui traverse rapidement le Salon de la Paix. Son visage marque un contentement non déguisé. On se précipite et sans attendre l'inévitable question, M. MALVY dit tranquillement :

« **Cela va bien mieux ; nous avons un fait nouveau qui transforme la question et peut nous rassurer au-delà de ce que nous osions espérer ce matin.** »

Les figures se détendent, car si personne ne craint la guerre, personne ne la désire.

Vivement, M. MALVY ajoute :

« On m'attend au groupe socialiste ; je vais m'expliquer au sujet des interdictions de meetings. Je suis certain que nous serons complètement d'accord. »

Quelque temps après, on apprenait, en effet, que sans difficulté et avec la très exacte compréhension de la situation, les socialistes ajournaient tout meeting au 9 août. D'ici là... on aura le temps de causer.

Voici M. AUGAGNEUR. Son visage énergique reste souriant.

« **La situation n'est pas gaie, dit-il, mais elle n'est pas tragique. N'exagérons rien.** »

Et comme on lui rappelle Agadir — il était ministre à ce moment — l'actuel Ministre de l'Instruction publique répond :

« A ce moment, c'était nous qui étions directement en cause et qui causions, maîtres de nos mouvements. Aujourd'hui nous sommes en présence de tout un ensemble de questions, de tout un jeu compliqué de diplomatie. Il ne faut donc pas s'étonner que nous ne sommes pas aussi clairement et aussi complètement renseignés que nous l'étions alors, mais, je le répète, il ne faut rien prendre au tragique. »

En somme, puisque nous sommes en période quasi-militaire, on eut résumer ainsi cette journée :

A 3 heures, on était sac au dos et à 7 heures on faisait la grande halte !

F. LESCAZES.

Suicide d'un banquier et de sa femme

Berlin, 30 juillet. — Le banquier Eugène Bieber, de Potsdam, et sa femme ont été trouvés empoisonnés aujourd'hui, dans un hôtel de Berlin.

Leur suicide est attribué à une perte de plus de 200.000 francs qui aurait été causée par la crise actuelle.